

6 mois après... Le bateau prend l'eau

Nouméa, le 12 Décembre 2023

Début juillet, la fidélisation des quartiers a été mise en place sur le CP de Nouméa, sans consultation préalable auprès des agents de terrain. La Direction locale et les Organisations Syndicales siégeant au CSA ont validés un service sur 6 mois (2 fois deux mois en détention sur des quartiers différents puis deux mois en poste protégé).

L'**UFAP UNSa Justice Nouméa** rappelle que lors des réunions de synthèse organisées pour informer les agents de la nouvelle organisation de service, les agents des équipes de détention avaient fait remonter leurs doutes et mécontentements, mais en vain...

6 mois après qu'est-ce que cela a changé ?

Avec un absentéisme des plus importants sur le CP de Nouméa, la fidélisation a éreinté les agents. Depuis 6 mois, les rappels sur le deuxième RH sont devenus une obligation aux yeux du service des agents en mettant en application des nécessités de service à tout va et cela par SMS...

Quel courage !

Les périodicités hors détention ont été modifiées et pour certains personnels, ils auront 6 voir 8 mois en détention sans même voir un poste protégé.

De leur propre initiative, les agents de détention ont mis en place des référents de brigade, afin de faire un groupe de travail pour essayer d'améliorer leurs conditions puisque les syndicats représentatifs en CSA sont aux abonnés absent... Rectification, les syndicats représentatifs commencent à se réveiller vu l'ampleur des dégâts et veulent redorer leur blason auprès de la direction et des agents en faisant passer un papier pour demander aux agents s'ils veulent faire passer le deuxième jour de travail en 12h...

Est-ce que cela va arrêter les rappels sur le 2^{ème} RH ?

Est-ce que cela va permettre aux absents de revenir sur l'établissement ?

Plus d'un an et demi à faire un GT sur le service, il aurait peut-être fallu y réfléchir avant !

Une réunion a été demandé par les référents de brigade auprès de toutes les OS afin d'apporter un échange sur la fidélisation et les différentes possibilités. L'**UFAP UNSa Justice Nouméa** a répondu présent mais reste sceptique vu comment nos dirigeants actuels mènent la barque...

L'**UFAP UNSa Justice Nouméa** remercie notre directeur de nous avoir infligé cette organisation de travail désastreuse avant de quitter le navire.

L'**UFAP UNSa Justice Nouméa** espère que la nouvelle Cheffe d'établissement récemment nommée se saisira du problème en ouvrant la discussion sur l'organisation de travail ce qui permettrait à coup sur de remotiver les agents.

L'**UFAP UNSa Justice Nouméa** tient à féliciter l'engagement professionnel de celles et ceux qui au quotidien maintiennent à flot le centre pénitentiaire et demande à notre direction, que la fidélisation soit baissée à un mois pour que les troupes reprennent envie de revenir travailler sur l'établissement.

Pour l'UFAP UNSa Justice

Le secrétaire local

Jérémy FERNANDEZ